

# Feuille de route du Laboratoire de solutions pour le logement inclusif du Nouveau-Brunswick

## Principes directeurs



### **Le logement inclusif profite à tous.**

La Feuille de route pour l'habitation inclusive est axée sur le renforcement du logement et de l'appartenance pour tous les résidents du Nouveau-Brunswick. L'engagement initial peut être développé au cours de l'année prochaine et au-delà.



### **Miser sur les personnes ayant une expérience vécue**

Les voix et le leadership des personnes ayant une expérience vécue et des personnes concernées continueront à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des activités de la feuille de route.



### **Renforcer la collaboration intersectorielle**

L'un des principaux objectifs de la feuille de route est de renforcer la collaboration au sein des secteurs et entre eux, lorsqu'il existe un intérêt mutuel à soutenir le logement inclusif. Cela ne signifie pas que toutes les organisations et tous les partenaires doivent toujours être d'accord ou travailler ensemble sur tout; on suppose que les partenaires collaboreront là où ils le peuvent, tout en poursuivant leurs priorités respectives et distinctes.



# Construire des partenariats et un mouvement pour le logement inclusif

## ACTION PRIORITAIRE



Créer une table ronde ou une **coalition de partenaires provinciaux en matière de logement inclusif** dans le but d'harmoniser et de cocréer des politiques, des programmes et des innovations entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres intervenants provinciaux.

### Leaders

(Organismes d'envergure provinciale pour diriger une plateforme coordonnée de collaboration)

Coordonnatrice du logement de L'Arche Nouveau-Brunswick; Inclusion Nouveau-Brunswick; Coalition des personnes handicapées du N.-B.

### Collaborateurs potentiels

- 8 villes du N.-B. : Bathurst, Campbellton, Dieppe, Edmundston, Fredericton, Miramichi, Moncton et Saint John
- Civic Tech Fredericton, SJ, Moncton, Chaleur
- Comités du logement abordable
- Conseil multiculturel du N.-B.
- Société de logement sans but lucratif de Fredericton
- Association du logement sans but lucratif du N.-B.
- Capacité N.-B.

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Renforcer les apprentissages et poursuivre la planification.
- Identifier et inviter des partenaires intersectionnels potentiels.
- Rechercher des occasions d'élargir les partenariats et le leadership au-delà du secteur du handicap.

- Continuer à créer des liens avec des personnes en situation de handicap, des groupes et les gouvernements, sur les plans local, provincial et national, afin de recueillir leurs contributions.

- Poursuivre les rencontres et les travaux connexes.



### Ressources

- Confirmer le financement par L'Arche Canada de la coordonnatrice du logement pour soutenir le travail de cette coalition.
- Accéder à des ressources pour permettre à L'Arche Fredericton d'aller de l'avant avec les soutiens en matière de logement et de voisinage.
- Soutien des rencontres Zoom via Innovation sociale du Grand Fredericton.
- Assistance informatique/technique via Civic Tech.
- SISA (Système d'information sur les personnes et les familles sans abri).

- Examiner le modèle de financement, faire des recherches pour déterminer ce qui est nécessaire à la viabilité à long terme.

- Demander du financement pour soutenir la coalition (au besoin).



### Mise en œuvre et évaluation

- Rencontrer Inclusion Nouveau-Brunswick pour proposer une relation de coprésidence. (L'Arche N.-B. agirait d'abord en tant que président des opérations, avec l'objectif de confirmer un coprésident issu de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire ou de Capacité N.-B.)
- Élaborer des termes de référence et des rôles au sein de la coalition.
- Confirmer les priorités stratégiques et élaborer un plan d'action pour les atteindre.
- Mettre en place des groupes de travail.

- Faire connaître des exemples prometteurs de logement inclusif.
- Identifier les priorités et le plan de travail.
- Identifier les principales lacunes/priorités en matière de politiques publiques.
- Finaliser les termes de référence, le mandat et les rôles.
- Assurer le financement des opérations.

- Développer une stratégie de logement inclusif pour cibler les principales lacunes et opportunités en matière de politiques.
- Organiser des rencontres régulières avec les décideurs politiques.
- Participer aux processus d'engagement gouvernementaux pertinents.
- Proposer des projets pilotes axés sur les priorités et lacunes



# Construire des partenariats et un mouvement pour le logement inclusif

## ACTION PRIORITAIRE



### Créer un rôle de facilitateur de partenariats pour le logement inclusif à l'échelle municipale avec la Ville de Fredericton.

Évaluer et explorer des façons de reproduire ce rôle dans d'autres collectivités (y compris Saint John).

#### Leaders

Ville de Fredericton, coordonnatrice du logement de L'Arche Nouveau-Brunswick

#### Collaborateurs potentiels

Coalition des personnes handicapées du N.-B., Inclusion N.-B., Capacité N.-B.

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Sonder l'intérêt de la Ville de Fredericton et d'autres lorsque le rôle de coordonnateur.trice du logement de L'Arche aura été créé.

- Former un groupe de travail sur le logement inclusif à la Ville de Fredericton pour appuyer le travail et les domaines cibles du facilitateur.

- Poursuivre les rencontres et les travaux connexes.



### Ressources

- Élaborer un plan pour financer ce rôle (faire des demandes de financement ou proposer l'utilisation de budgets).
- Proposer un financement lors de la planification budgétaire de la Ville.

- Élaborer un plan pour financer ce rôle (faire des demandes de financement ou proposer l'utilisation de budgets).

- Élaborer un plan de viabilité pour maintenir ce rôle.



### Mise en œuvre et évaluation

- Élaborer une description de rôle avec d'autres parties intéressées.
- Harmoniser le rôle et ses responsabilités avec la stratégie de logement abordable de la Ville de Fredericton.

- Rencontrer organismes locaux, services municipaux et provinciaux concernés, et promoteurs, pour les sensibiliser au logement inclusif. (Facilitateur)

- En cours – Mettre en relation les parties intéressées à développer et à soutenir des projets de logement inclusif.



## ACTION PRIORITAIRE



Créer un **groupe de travail municipal, multisectoriel et à populations diversifiées** sur le logement inclusif en tant que groupe de travail au sein du comité du logement abordable de la Ville de Fredericton. Évaluer et explorer des moyens de le reproduire dans d'autres communautés.

**Leaders**

Ville de Fredericton, coordonnatrice du logement de L'Arche Nouveau-Brunswick, L'Arche Fredericton, Inclusion N.-B.

**Collaborateurs potentiels**

Association multiculturelle de Fredericton, Comité ami des aînés, Inclusion N.-B., Capacité N.-B., Association du logement sans but lucratif du N.-B., personnes ayant une expérience vécue.

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Rédiger une description et une proposition pour la mairesse et le personnel de la Ville de Fredericton (L'Arche N.-B.).

- Confirmer les coprésidents.
- Former le groupe de travail.
- Recruter les membres du comité.
- Veiller à ne pas dédoubler la composition du comité du logement abordable de la Ville de Fredericton.
- Impliquer plus de personnes ayant une expérience vécue.

- Poursuivre les rencontres et les travaux connexes.



### Ressources

- Élaborer des termes de référence basés sur le comité du logement abordable de la Ville et d'autres groupes de travail municipaux.
- Ma maison ma communauté « Cinq piliers du modèle de logement inclusif ».

- Déterminer les ressources nécessaires pour maintenir le groupe de travail.

- Examiner les options de financement pour développer des ressources d'information, y compris des meilleures pratiques, des lignes directrices et des procédures opérationnelles à diffuser auprès d'autres municipalités pour le développement de comités de logement inclusif dans la province.



### Mise en œuvre et évaluation

- Élaborer une entente de projet-pilote avec la Ville de Fredericton.
- Convoquer la première réunion en novembre 2022, établir le calendrier des réunions.
- Accent sur l'accessibilité : confirmer une définition de « logement abordable » : 30 % du revenu.

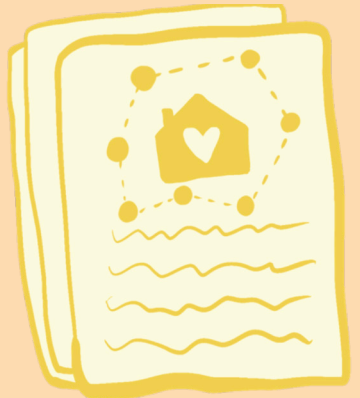
- Définir les objectifs du groupe de travail.

- Mettre en œuvre les objectifs et les initiatives du groupe de travail.
- Développer des ressources à diffuser auprès d'autres municipalités.



# Politiques et programmes gouvernementaux de soutien

## ACTION PRIORITAIRE



Développer **une stratégie de logement inclusif** pour cibler les principales lacunes et opportunités en matière de politiques (provinciales) pour aligner et concentrer les efforts de plaidoyer existants. (Une tâche de la coalition provinciale pour le logement inclusif proposée.)

**Priorité immédiate :** élaborer un appel à l'action provincial multipartite demandant au gouvernement du N.-B. de modifier les politiques actuelles restreignant la cohabitation des personnes recevant une aide au revenu pour personnes en situation de handicap.

**Leaders**  
*Coalition pour le logement inclusif (à développer)*  
**Collaborateurs potentiels**  
*Coordonnatrice du logement de L'Arche Nouveau-Brunswick, Inclusion Nouveau-Brunswick, Coalition des personnes handicapées du N.-B.*

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)



#### Partenaires et collaboration

- Former un groupe de travail pour diriger la cocréation d'un appel à l'action sur cette question.

- Identifier et convoquer les parties intéressées ainsi que des représentants du gouvernement pour développer la stratégie.



#### Ressources

- Définir les soutiens dont le groupe de travail aura besoin.

- S'appuyer sur le travail des efforts de politiques et de plaidoyer de l'organisation existante.



#### Mise en œuvre et évaluation

- Impliquer les collaborateurs et autres parties prenantes dans l'élaboration et la promotion de changements dans les politiques.

- Identifier les lacunes et les opportunités en matière de politiques pour aligner les efforts de plaidoyer existants.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de politique de logement inclusif.



## ACTION PRIORITAIRE



Assurer des aides individuelles à la planification et à l'orientation en matière de logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle qui souhaitent en bénéficier.

### Pour y parvenir :

- Soutenir la conception et la mise à l'essai d'un nouveau processus d'admission au ministère provincial du Développement social.
- Explorer et tester d'autres moyens de fournir des soutiens personnels pour la planification et la navigation du logement à tous ceux qui le souhaitent.

### Leaders

Développeurs communautaires régionaux du réseau de santé Horizon

Agence All In

### Collaborateurs potentiels

Conseil des finances et du trésor, Développement social, L'Arche, Inclusion N.-B., personnes ayant une expérience vécue, partenaires communautaires.

## MAINTENANT

(1 à 6 mois)



### Partenaires et collaboration

- Communiquer avec Développement social et obtenir leur participation. (Heather Chase)
- Communiquer avec la communauté. (Développeurs communautaires régionaux du réseau de santé Horizon)
- Fournir des conseils sur l'analyse. (Jules Maitland)

## MOYEN TERME

(6 à 12 mois)



### Ressources

- Ressources humaines et données disponibles auprès des développeurs communautaires régionaux du réseau de santé Horizon.
- Un financement supplémentaire est nécessaire pour soutenir l'engagement des personnes ayant une expérience vécue (y compris le transport, la garde d'enfants et les technologies adaptatives).
- Élaborer une proposition de financement en partenariat avec Développement social

- Rechercher du financement pour soutenir ces travaux.



### Mise en œuvre et évaluation

- Reprendre les discussions avec Développement social pour coconcevoir un processus d'admission amélioré et convivial.
- Valider le processus repensé auprès des populations bénéficiaires de l'équité (par ex. personnes en situation de handicap et personnes âgées).

- Élaborer une base de données de soutiens et de services, y compris le gouvernement du N.-B.
- Diffuser les informations sur le processus révisé dans les réseaux.
- Valider le processus.
- Concevoir les essais.
- Identifier les groupes prioritaires.
- Analyse.
- Affiner la conception.
- Tester de nouveau, si nécessaire.
- Exécuter le pilote suivant.
- Évaluation.
- Personne.
- Système.
- Maintenir la communication à chaque étape.

- Valider le processus de refonte.
- Continuer de se concentrer sur les personnes dans les groupes bénéficiaires de l'équité.
- Promouvoir le nouveau processus.
- Fournir de la rétroaction et du soutien pour les révisions en cours des processus d'admission et des aides à la navigation.

## AVENIR

(12 mois et +)



# Aides et informations sur le logement

## ACTION PRIORITAIRE



Créer un **répertoire des ressources de Fredericton** sur les soutiens disponibles et les options de logement.

### Leaders

L'Arche, OPAL Family Services

### Collaborateurs potentiels

Centres pour personnes âgées (par ex. centre du troisième âge), Association multiculturelle de Fredericton, écoles/ universités (NBCC, UNB, STU et écoles secondaires), ministère du Développement social, organismes d'établissement, Inclusion N.-B.

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Rencontrer des intervenants qui ont ou pourraient utiliser un répertoire de ressources pour identifier les atouts et les lacunes.



### Ressources

- Soutien et information aux familles d'Inclusion N.-B. par le biais de modules en ligne.
- S'appuyer sur d'autres bases de données ou ressources existantes, y compris les informations sur les ressources de Développement social.

- Demander des bourses d'été pour l'emploi étudiant.



### Mise en œuvre et évaluation

- Sensibiliser au moyen d'une liste ou d'un répertoire de ressources pour la planification et la navigation inclusives en matière de logement. Diffuser cette ressource largement, particulièrement aux parents vieillissants.

- Rédiger une description de rôle pour un étudiant/ stagiaire afin de rassembler les ressources (boursier d'emploi d'été).



# Augmentation de l'offre de logements inclusifs

## ACTION PRIORITAIRE



Poursuivre l'étude de faisabilité et la planification d'un projet pilote de cohabitation à Saint John

**Leaders**  
Coordonnatrice du logement de L'Arche Nouveau-Brunswick,  
L'Arche Saint John  
**Collaborateurs potentiels**  
À déterminer

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)



#### Partenaires et collaboration

- Identifier des partenaires intéressés à collaborer à la planification de la faisabilité.

- Convoquer les partenaires pour former le groupe de travail du projet.
- Identifier les partenaires intéressés par la mise en œuvre de la cohabitation.
- Établir des termes de référence ou un protocole d'entente entre les partenaires avant l'emménagement en cohabitation.

- Les réunions planifiées du groupe de travail se poursuivent pour la mise en œuvre et la première année du projet.



#### Ressources

- Demander un financement de démarrage pour effectuer la planification de la faisabilité.

- Examiner des modèles de financement potentiels pour une mise en œuvre future et rechercher des ressources pour la mise en œuvre.

- Confirmer le financement.



#### Mise en œuvre et évaluation

- Convoquer les partenaires pour élaborer l'étendue et le concept du projet.

- Faire des recherches sur les modèles de cohabitation.
- Élaborer un plan de faisabilité et le partager avec les parties prenantes et partenaires concernés.
- Nommer le/les responsable(s) de projet.

- Commencer la mise en œuvre du projet.
- Soutenir et/ou coordonner la cohabitation.
- Mettre en place des évaluations.





DOMAINE D'IMPACT

# Augmentation de l'offre de logements inclusifs

ACTION PRIORITAIRE



**Accroître l'accès aux logements accessibles existants** en fournissant aux promoteurs les contacts d'organismes à but non lucratif qui desservent les populations ayant besoin de tels logements.

**Leaders**  
Ville de Fredericton, Innovation sociale du Grand Fredericton  
**Collaborateurs potentiels**  
Association des propriétaires d'appartements de Fredericton,  
Coalition des personnes handicapées du N.-B.

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Faire mieux connaître la liste de contacts parmi les organismes à but non lucratif concernés et trouver des moyens de communiquer avec les promoteurs au sujet des logements accessibles disponibles.

- Présenter au Comité du logement abordable de la Ville de Fredericton.

- Les réunions planifiées du groupe de travail se poursuivent pour la mise en œuvre et la première année du projet.



### Ressources

- Formaliser la gestion de la liste de contacts, y compris la promotion et les mises à jour.



### Mise en œuvre et évaluation

- Créer une liste d'envoi postal ou électronique pour les organismes à but non lucratif concernés.

- Mettre à jour et promouvoir la liste de contacts.



# Augmentation de l'offre de logements inclusifs

## ACTION PRIORITAIRE



Élaborer un **projet pilote de logement inclusif** à Fredericton en collaboration avec une ONG et un promoteur/exploitant de logements intéressé.

*Leaders*  
Inclusion Fredericton et L'Arche Fredericton  
*Collaborateurs potentiels*  
Promoteurs à déterminer

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)

#### Partenaires et collaboration

- Confirmer le partenariat entre les organismes leaders.
- Identifier de potentiels promoteurs et fournisseurs de logements partenaires
- Identifier d'autres partenaires pertinents.

- Développer des partenariats avec les promoteurs intéressés.

- Formaliser le partenariat avec les promoteurs et les détails du projet.

#### Ressources

- Demander un financement de démarrage pour effectuer la planification de la faisabilité.

- Rechercher un financement de démarrage de projet.

- Programme de logements locatifs abordables du gouvernement du N.-B. (subventions et incitatifs pour la construction)

#### Mise en œuvre et évaluation

- Établir des termes de référence ou un protocole d'entente entre les organismes leaders.

- Développer le concept du projet avec les partenaires.

- Élaborer un plan de travail et mettre en œuvre un projet pilote.
- Évaluer le projet pilote.



# Augmentation de l'offre de logements inclusifs

## ACTION PRIORITAIRE



**Impliquer et sensibiliser les promoteurs** en matière de logement inclusif

*Leaders pour les tâches initiales et la planification des étapes suivantes*  
Régie régionale du logement de Miramichi, Logement sans but lucratif de Saint John, Inclusion N.-B., Association du logement sans but lucratif de Fredericton  
*Collaborateurs potentiels*  
À déterminer

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)



#### Partenaires et collaboration

- Communiquer avec Logement sans but lucratif du N.-B. et explorer les possibilités d'impliquer ses membres (Logement sans but lucratif de Saint John, Narinder Singh).

- Continuer d'impliquer Logement sans but lucratif du N.-B. et/ou ses membres.



#### Ressources

- Demander un financement de démarrage pour effectuer la planification de la faisabilité.



#### Mise en œuvre et évaluation

- Établir des termes de référence ou un protocole d'entente entre les organismes leaders.

- Communiquer avec les promoteurs pour identifier les besoins et les possibilités. (Justin Forbes, Régie régionale du logement de Miramichi)
- Identifier des partenaires communautaires avec qui s'associer et échanger des pratiques inclusives. (Mattieu Rouleau)
- Continuer à plaider auprès de différents groupes. (Logements de développement social - Tabatha Bois, Inclusion N.-B.)
- Plaider pour la conception universelle/ accessible et diffuser des guides sur la construction inclusive auprès des promoteurs. (Randall Levitt, Association du logement sans but lucratif de Fredericton)



## ACTION PRIORITAIRE



Développer des partenariats et mettre en œuvre **un pilote de relations de voisinage** au sein d'un ou de plusieurs immeubles ou projets immobiliers.

**Leaders**  
Coordonnateur du logement de L'Arche Nouveau-Brunswick,  
Institut Tamarack  
**Collaborateurs potentiels**  
Association des propriétaires d'appartements du N.-B.

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)



#### Partenaires et collaboration

- Établir le plan de projet.
- Rencontrer des propriétaires (Fredericton et Saint John) d'immeubles mixtes pour en trouver un qui appuiera le projet.

- Élaborer une entente de partenariat avec le/la/les propriétaire-s intéressé-e-s

- Aider les propriétaires, le personnel de gestion immobilière et/ou les résidents à démarrer des activités de relations de voisinage.



#### Ressources

- Chercher du financement à Saint John ou Fredericton.

- Obtenir du financement pour le programme pilote.

- 



#### Mise en œuvre et évaluation

- Examiner les outils et les ressources pour un programme pilote.
- Commencer à contacter les propriétaires.

- Élaborer des lignes directrices et des politiques pour le programme pilote.
- Créer une trousse d'information pour les locataires de l'immeuble choisi.

- Mettre en œuvre et évaluer le programme pilote.



ACTION PRIORITAIRE



Mettre en œuvre et évaluer le **programme de relations de voisinage** dans le cadre du projet de vie autonome assistée de Saint John

**Leaders**  
L'Arche Saint John, Logement sans but lucratif de Saint John  
**Collaborateurs potentiels**  
Développement social du gouvernement du Nouveau-Brunswick, Inclusion Saint John

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Convoquer le comité des partenaires du programme de vie autonome assistée (VAA).

- Poursuivre les réunions du comité.

- Inviter d'autres partenaires au besoin (conformément aux résultats de l'évaluation).



### Ressources

- Signature d'un accord de financement pilote de 2,5 ans avec Développement social du gouvernement du N.-B. pour rejoindre 4 VAA dans un immeuble et 20 personnes additionnelles dans la communauté.



### Mise en œuvre et évaluation

- Élaborer un aperçu des services et activités planifiés (coordonnateur·trice de la vie autonome avec soutien de L'Arche Saint John).
- Élaborer des méthodes d'évaluation et des calendriers pré-emménagement en fonction des exigences de Développement social du gouvernement du N.-B.
- Mener des entretiens ou des sondages auprès des locataires en vie autonome assistée avant leur emménagement.

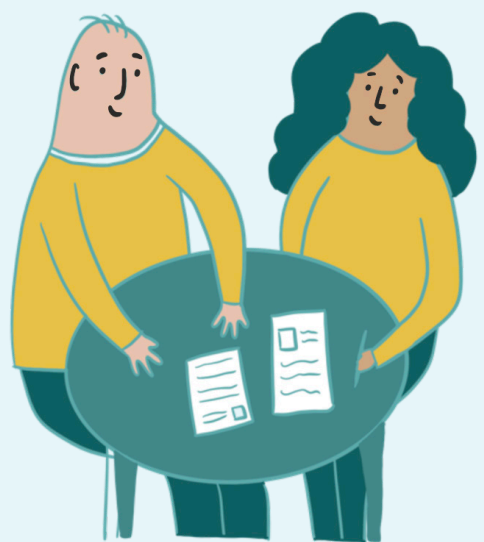
- Établir les politiques et les lignes directrices pré-emménagement du programme.
- Réaliser des activités ouvertes à tous les voisins de l'immeuble.
- Mener des sondages ou des entretiens d'évaluation.

- Compléter un rapport d'évaluation un an après le premier emménagement dans une résidence de vie autonome assistée.
- Continuer à adapter les programmes en fonction de la rétroaction des locataires en vie autonome assistée et des voisins dans l'immeuble.



# Relations de voisinage et soutien mutuel

## ACTION PRIORITAIRE



Recruter et former des « **connecteurs de communauté** » dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

**Leaders**  
Coordonnateurs/programmes régionaux de résilience  
**Collaborateurs potentiels**  
Paliers de gouvernement et équipes de gestion des urgences locaux

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)



#### Partenaires et collaboration

- Faire participer les gens aux tables régionales de résilience dans toute la province.

- Tenir des réunions régulières des tables régionales de résilience dans toute la province.

- Tenir des réunions régulières des tables régionales de résilience dans toute la province.



#### Ressources

- Budget annuel disponible pour les priorités locales des tables régionales de résilience.



#### Mise en œuvre et évaluation

- Confirmer les priorités de création de liens sociaux dans différentes régions.

- Identifier des « connecteurs de communauté » dans les régions rurales.
- Aider les « connecteurs » à entrer en relation avec leurs voisins.

- Continuer à aider les « connecteurs » à entrer en relation avec leurs voisins.
- Évaluer les résultats du programme pilote.



## ACTION PRIORITAIRE



**Créer des liens** entre les résidents (personnes ayant une déficience intellectuelle et femmes ayant un casier judiciaire) et leurs voisins pour **renforcer la sensibilisation et le soutien mutuel.**

**Leaders**  
Société Elizabeth Fry et L'Arche Saint John  
**Collaborateurs potentiels**  
Communauté d'affaires, collectivité environnante, jardiniers locaux

### MAINTENANT (1 à 6 mois)

### MOYEN TERME (6 à 12 mois)

### AVENIR (12 mois et +)



#### Partenaires et collaboration

- Développer la collaboration entre deux organismes/groupes différents qui pourraient tous deux bénéficier d'un sentiment d'appartenance accru à leur communauté.
- Collaborer pour développer des activités d'engagement et découvrir ce qui fonctionne le mieux.

- Créer un partenariat avec le jardin communautaire du quartier nord.
- Inviter des partenaires dans la communauté de Saint John (par ex. des entreprises du quartier nord).



#### Ressources

- Coordonnateur-trice de la vie autonome assistée de L'Arche (pour organiser l'exposition de photographies dans le cadre des efforts de sensibilisation).
- Impliquer les entreprises et autres contacts et enthousiastes pour accueillir ou soutenir une exposition de photographies (Elizabeth Fry).

- Expérience de jardinage (résidents de L'Arche).
- Obtenir l'accès à un terrain à transformer en jardin communautaire (Elizabeth Fry).
- Magasins locaux dans le quartier nord.



#### Mise en œuvre et évaluation

- Une exposition de photos autour du thème « Mon chez-moi » est déjà en cours au sein de L'Arche. Cela permettra de démarrer l'implication et les discussions dans la communauté.
- Les deux organismes trouveront des hôtes et des emplacements et feront la promotion de l'exposition.

- Collaborer en tant que cohôtes du projet de jardinage. (Préparer un terrain vacant pour le jardin communautaire)
- Organiser un événement brise-glace autour du terrain vacant et du projet de jardin.
- Organiser des équipes de travail.

- Développer le jardin et évaluer les activités d'engagement et leurs impacts.



## ACTION PRIORITAIRE



### Créer des liens entre des jeunes et des personnes âgées de

Fredericton en intégrant une approche intergénérationnelle dans le programme de compétences culinaires de L'Arche et Greener Village.

**Leaders**  
Greener Village, L'Arche  
**Collaborateurs potentiels**  
À déterminer

## MAINTENANT (1 à 6 mois)

## MOYEN TERME (6 à 12 mois)

## AVENIR (12 mois et +)



### Partenaires et collaboration

- Impliquer les représentants actuels d'iGenNB pour adapter leur modèle.
- Partenaires potentiels : groupes d'aînés, Opal, Inclusion N.-B., L'Arche Fredericton.
- Soutenir la collaboration entre les groupes pour réduire la dépendance aux aides financières et renforcer les relations mutuellement bénéfiques.

- Établir un protocole d'entente avec les partenaires centré sur le pilote.

- 



### Ressources

- Coursus du programme, équipement, expertise. (Greener Village)
- Explorer le financement de pilotes de Centraide et de la Fondation communautaire de Fredericton.

- 

- 



### Mise en œuvre et évaluation

- Rencontrer iGenNB pour obtenir des informations sur leur travail intergénérationnel.
- Élaborer une proposition pour un nouveau projet pilote intergénérationnel qui favoriserait les relations entre jeunes et aînés dans le programme.

- Mettre en œuvre et évaluer le pilote intergénérationnel.

- Établir un modèle durable puis accroître sa portée.